

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du Responsable logistique de l'action humanitaire (RLAH)

BLOC n°1 : Mobiliser les infrastructures et les équipements nécessaires au fonctionnement d'une mission humanitaire, dans le respect des procédures internes et du cadre légal

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
activités exercées, les métiers ou emplois visés		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
La première grande étape de son intervention consiste à mobiliser les infrastructures et les équipements au service du fonctionnement de la mission. Dans le cadre de la mobilisation des infrastructures, le.la responsable logistique: • Identifie les besoins et sélectionne les infrastructures • Garantit la sécurité des bâtiments	1-1- Choisir, organiser la location et maintenir les infrastructures immobilières à l'aide de contrats de service et d'outils de suivi, pour répondre aux besoins des missions, dans le respect du cadre légal, et des procédures de sûreté et de sécurité de l'organisation	Evaluation d'infrastructures (Bâtiments et réseaux) : écrite, individuelle, 2h Evaluation d'équipements techniques (Télécom / GPV / Informatique / Énergie) : écrite, individuelle, 2h Mise en situation de stratégie de gestion des infrastructures et des équipements, présentée en	Gestion des infrastructures: - Le choix des infrastructures retenues est en cohérence avec les besoins exprimés et les procédures de sécurité - Les contenus essentiels d'un contrat de location et d'un contrat de service sont mis en évidence et le cadre légal pris en compte - Les outils de suivi de la maintenance sont identifiés et pertinents



- Organise et supervise la maintenance des bâtiments.
- Gère les contrats de location et les autres contrats de services

II.elle doit également mobiliser les équipements techniques tels que télécoms, véhicules, informatique, chaine du froid, biomédical et énergie, et pour ce faire :

- Identifie les besoins
- Définit et pilote une stratégie de gestion des équipements
- Assure la formation des utilisateurs
- Assure le suivi de la maintenance et les services associés
- Définit une stratégie de mise au rebut adéquate (élimination, recyclage...)

1-2- Définir et piloter la stratégie, ainsi que les outils et processus associés, pour la gestion et maintenance des équipements techniques tels que parc de véhicules, parc informatique, téléphonie et énergie, adaptés aux besoins de la mission, dans le respect des procédures légales et internes de l'organisation

1-3- Elaborer la stratégie de formation des utilisateurs et des partenaires à un usage adapté des équipements afin de proposer un plan de formation et un accompagnement technique adaptés aux partenaires de la mission ou du programme

soutenance de 45 minutes devant un jury en centre de formation (composition du jury : équipe pédagogique)

Gestion des équipements :

- Le stratégie proposée est en cohérence avec les besoins exprimés et les procédures internes
- Le choix des outils et des processus de gestion et de la maintenance sont adaptés
- Les obligations légales sont analysées et prises en compte

Formation des utilisateurs :

- Le plan de formation des utilisateurs proposé est pertinent
- L'accompagnement technique des partenaires proposé est pertinent



BLOC n°2 : Superviser et organiser la chaîne d'approvisionnement d'une mission humanitaire, dans le respect des procédures des bailleurs de fonds, des procédures internes et du cadre légal

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Dans le cadre de son activité de supervision et d'organisation de la chaîne d'approvisionnement d'une mission humanitaire, le.la responsable logistique supervise tout d'abord les achats de la mission au niveau régional et national, et à cette fin : Réalise une analyse du marché local et régional en fonction des besoins d'une mission Définit et pilote une stratégie	ceuvre d'une stratégie d'achat ainsi que les outils et processus associés, en fonction du contexte d'intervention et du marché local, en conformité avec les procédures internes et celles des bailleurs de fonds et le régional en fonction des soins d'une mission	Evaluation de chaîne d'approvisionnement (Achat, transport, stock) : écrite, individuelle, 3h Mise en situation de stratégie et de mise en œuvre d'une chaîne d'approvisionnement, dossier écrit et soutenance de 45 minutes devant un jury en centre de formation (composition du jury : équipe pédagogique)	Stratégie d'achat : - Les marchés sont analysés selon les techniques de référence - Les besoins sont analysés selon une méthode appropriée - Le processus et les outils principaux de gestion des achats sont pertinents - Les procédures internes et des bailleurs sont analysées et prises en compte
d'achat Assure l'application des procédures internes et de celles des bailleurs de fonds Par la suite, il.elle organise les transports de biens au niveau national et international : Identifie les besoins en transport de la mission	2-2- Sélectionner les modes de transport et les prestataires en fonction des besoins de la mission, du contexte d'intervention et du marché, puis organiser la contractualisation et la documentation dans le respect de la réglementation en vigueur		Organisation des transports: - Le dimensionnement des besoins en transport est déterminé selon une méthode appropriée - Les modes de transport et prestataires sont comparés avec des critères pertinents - La contractualisation et les documents de transport sont conformes aux procédures



 Sélectionne les modes de transport adaptés au contexte Sélectionne et contractualise les prestataires 		internes et la réglementation en vigueur
 Identifie et met à disposition les documents de transport adaptés 	2-3- Analyser les besoins de stockage d'une mission puis identifier et mettre	Organisation des stockages : - L'analyse des besoins en stockage est déterminé selon une
 Enfin, il.elle coordonne l'organisation des espaces de stockage, et pour cela : Identifie les besoins en stockage de la mission Sélectionne les sites d'entreposage adaptés aux besoins Sélectionne et contractualise les prestataires Identifie et met à disposition les outils de gestion de stock adaptés Assure le respect des 	en œuvre des solutions en termes de sites, prestataires et outils de gestion, en conformité avec les procédures internes afin de répondre aux besoins de mise à disposition de biens de la mission	méthode appropriée - Le choix des sites et des prestataires d'entreposage correspond aux besoins identifiés - Les outils de gestion proposés sont adaptés et en conformité avec les procédures
procédures internes		



BLOC n°3 : Concevoir et piloter le service logistique d'une mission humanitaire, dans le respect du cadre légal, des procédures internes et des normes humanitaires en intégrant la dimension culturelle

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Dans le cadre de son activité de conception et pilotage du service logistique d'une mission humanitaire, le.la responsable logistique doit tout d'abord mettre en place le cadre général de son service et à cette fin : • Evalue les besoins du service • Définit le plan d'action du service • Détermine et met en place les outils et processus de pilotage et évaluation du service	3-1- Evaluer les besoins, définir un plan d'action, déterminer et mettre en place les outils et processus de pilotage afin de structurer un cadre général de fonctionnement d'un service logistique répondant aux besoins d'une mission humanitaire, dans le respect des procédures internes, des règles de sécurité et des normes humanitaires	Evaluation d'environnement de l'action humanitaire : écrite, individuelle, 1h + soutenance Evaluation de méthodologie de projet : écrite, individuelle, 2h Evaluation de sûreté et de sécurité : écrite, individuelle, 2h Evaluation de management des ressources humaines : écrite, individuelle, 2h	Cadre général du service logistique: - L'analyse des besoins, le plan d'action et le processus de pilotage et évaluation du service s'appuient sur des outils de gestion de projet adaptés - La référence aux normes et principes humanitaires est pertinente - Les règles de sécurité et sûreté sont prises en compte
II.elle doit également assurer le management des équipes logistiques et pour cela : Contribue au recrutement des équipes logistiques Supervise et évalue les équipes logistiques	3-2- Mettre en œuvre le recrutement, la supervision, l'évaluation et la formation des équipes logistiques afin d'assurer la gestion des ressources	Evaluation de gestion administrative et financière : écrite, individuelle, 2h Mise en situation sur la stratégie et la mise en œuvre d'un service logistique, présentée en	Management des équipes : - La stratégie et les procédures RH sont prises en compte - Le cadre légal est respecté



 Organise la formation des équipes logistiques

II.elle veille à la mutualisation des capacités logistiques de son organisation avec celles des partenaires locaux et nationaux et à cette fin :

- Identifie les capacités logistiques qui peuvent être mises en commun
- Met en place des actions de renforcement des capacités au bénéfice des partenaires locaux et nationaux

Il.elle participe, enfin, à la gestion financière, et :

- Contribue à l'élaboration des budgets des programmes
- Définit et pilote le budget des services logistiques

humaines en adéquation avec la stratégie et les procédures RH de la mission et en conformité avec le cadre légal du pays d'intervention, tout en intégrant la dimension culturelle

3-3- Définir les capacités logistiques complémentaires entre partenaires et organiser des actions de renforcement des capacités en fonction des besoins identifiés afin de mutualiser les ressources

3-4- Participer à l'élaboration du budget des programmes et élaborer et piloter les budgets du service logistique de la mission, dans le respect des procédures internes et des bailleurs de fonds soutenance de 45 minutes devant un jury en centre de formation (composition du jury : équipe pédagogique)

- Les méthodes et techniques de recrutement, suivi, évaluation et formation des équipes sont pertinentes
- La dimension culturelle est prise en compte

Mutualisation et renforcement des capacités logistiques :

- Les différents types de capacités pouvant être mutualisées sont identifiés
- Les méthodes et techniques de renforcement de capacités sont pertinentes

Pilotage des budgets logistiques :

- Les principaux postes de dépenses logistiques sont identifiés
- Les outils et les process d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi budgétaire sont utilisés et appliqués de façon appropriée
- Les procédures bailleurs sont prises en compte



BLOC n°4 : Définir la stratégie et piloter la mise en œuvre des projets logistiques de l'organisation dans le respect des procédures internes et des normes humanitaires

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Le-la responsable logistique de l'action humanitaire sera également parfois responsable direct de la conception et de la mise en œuvre de projets humanitaires "dits logistiques" tels que les distributions de biens aux populations (alimentaires ou non alimentaires), la construction ou la réhabilitation d'infrastructures (par exemple de santé ou de réseaux d'eau), la logistique médicale (par exemple des campagnes de vaccinations) ou encore la gestion de camps de réfugiés. Pour cette gestion de projets logistiques, le-la responsable logistique doit tout d'abord réaliser les étapes de conception du projet, et ce faisant il-elle: Réalise une analyse des besoins des populations cibles Définit les besoins financiers et humains	4-1- Identifier les besoins humanitaires et ressources appropriées, à l'aide de méthodes et techniques de gestion de projet, afin de concevoir un projet répondant aux normes et standards humanitaires	Evaluation de développement et mise en œuvre d'une activité logistique (du type distribution humanitaire, construction, eau, hygiène et assainissement, logistique médicale, gestion de camps de réfugiés, nutrition) : écrite, individuelle, 2h Mise en situation d'élaboration d'un programme logistique, présentée en soutenance de 45 minutes devant un jury en centre de formation (composition du jury : équipe pédagogique)	Conception de projet : -Les méthodes utilisées pour effectuer les analyses de besoins sont pertinentes - Les normes et standards de référence sont pris en compte
	4-2- Superviser la mise en œuvre de l'ensemble des activités d'un projet logistique, en s'appuyant sur des indicateurs clés et les procédures internes, pour s'assurer de la conformité de réalisations		Supervision de la mise en œuvre du projet logistique : - Les indicateurs de suivi sont appropriés - Les procédures internes sont prises en compte - Les normes techniques de référence sont identifiées et appliquées
	4-3- Assurer l'évaluation finale et le reporting d'un projet logistique en		Evaluation du projet logistique : - L'évaluation s'appuie sur les indicateurs appropriés



		_
 Définit les besoins en matériels et en équipements 	utilisant les outils et les processus adaptés, afin de fournir aux parties prenantes un rapport leur permettant de mesurer l'atteinte des objectifs	- La structure du rapport final est conforme aux pratiques du secteur
Il-elle doit ensuite assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du projet et à cette fin :		
 Assure le suivi des ressources humaines et matérielles nécessaires à la mise en œuvre 		
 Supervise la conformité des réalisations 		
 Suit des indicateurs clés du projet 		
S'assure du respect des procédures internes		
Il-elle doit enfin réaliser une évaluation du projet et en rendre compte aux parties prenantes, et pour cela :		
Evalue l'atteinte des objectifs		
Rédige un rapport final		
l .	i e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	·

Afin de valider la certification, les candidats ayant suivi la voie de la formation doivent :

- avoir été évalués sur les 4 blocs de compétences du référentiel RLAH,
- avoir rédigé un rapport d'analyse d'expérience professionnelle à l'issue d'une première mission de 6 mois (stage ou période en organisation humanitaire),
- avoir fourni une fiche évaluation employeur à l'issue d'une première mission de 6 mois (stage ou période en organisation humanitaire).